



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2024

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT PORTLAND

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2024

Table des matières

Message du président	3
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	5
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	9
Fonds équilibré canadien Portland	17
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	25
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	32
Notes annexes.....	39

Message du président

« Les intérêts composés sont la huitième merveille du monde.
Celui qui le comprend s'enrichit; celui qui ne le comprend pas, le paie. »

– Albert Einstein



L'heure est maintenant à la réflexion et à l'analyse de nos principes de base, si nous voulons garder le cap et la tête froide dans ce monde devenu si complexe. Pendant de nombreuses années, j'ai participé à ce qui pourrait uniquement être qualifié de pèlerinage à Omaha, à la recherche de conseils et de la confirmation des sages principes d'investissement énoncés par Warren Buffet. Chaque année, je me pose cette grande question : « Quelle est l'essence même de l'acte d'investir? »

En tant que gestionnaire de capitaux, la mission de Conseils en placements Portland Inc. (« Portland »), est d'aller au-delà d'une simple participation sur les marchés des capitaux et de travailler à la création de patrimoine. En soi, la création de patrimoine est un art qui repose sur l'optimisation réfléchie des éléments à la base de la création de valeur : les dépenses d'investissement initiales, le taux de rendement, le passage du temps et la réduction au minimum de l'impôt à payer, et ce, de manière astucieuse.

Pour faire écho aux propos de M. Buffett, animé par une lucidité qui m'inspire depuis longtemps : « La richesse est le fruit de ma citoyenneté américaine, d'une bonne génétique et des intérêts composés. » Voilà ce qui explique à la fois la simplicité et la grande complexité de la mission de Portland. Nous ne cherchons pas uniquement qu'à investir. Nous voulons devenir un symbole de prospérité en misant sur les ramifications du principe de l'intérêt composé, pour que les semences d'aujourd'hui produisent les fruits de demain.

Alors que nous révisons les principes de base de la création de patrimoine, prenons le temps de remercier le regretté Charlie Munger pour le savoir qu'il nous a transmis. La théorie de Munger met de l'avant deux aspects de la création de patrimoine : le taux de rendement et l'horizon de placement, soit les axes autour desquels les placements s'articulent. Ces facteurs, bien que simples en apparence, ont le potentiel de changer radicalement le cours des choses. Toute modification au taux de croissance, ou prolongation ou diminution de l'horizon de placement, est susceptible de générer des résultats qui varient grandement entre eux, et pas uniquement de quelques degrés.

Si l'on fait écho au sentiment d'urgence et à la rigueur, qui étaient sans doute prônés par Munger, on arrive à la conclusion qu'il faut viser juste et qu'il faut le faire maintenant! Tout en gardant ces mots à l'esprit, examinons maintenant comment nous appliquons ces principes chez Portland, non seulement en mémoire de Munger, mais également dans l'optique d'assurer notre avenir financier à nous tous.

Les observations de Munger ont eu une influence notable sur l'élaboration de ma vision et des stratégies de placement chez Portland, surtout en ce qui a trait au cadre des PPP (ou les trois P).

- **Prévoir l'avenir :** Si l'on prend comme modèle la légende du hockey Wayne Gretzky, qui disait toujours « patiner vers l'endroit où la rondelle va aboutir », notre objectif est de prévoir les tendances futures. Or, il ne s'agit pas de simplement jouer aux devinettes, mais bien de formuler des perspectives réfléchies, basées sur un réel besoin de savoir et inspirées des théories de Munger.
- **Planifier l'avenir :** Munger nous a appris qu'il est impératif d'être prêt à réagir lorsqu'une occasion à saisir se présente. Notre planification doit être axée sur ces moments où nous devons prendre des mesures audacieuses, mais simples, dans l'optique de générer des rendements exceptionnels.
- **Persévérer dans sa planification :** La vie de Munger lui-même, parsemée d'embûches personnelles et professionnelles, qu'il a surmontées avec brio, est un exemple de persévérance. Sa collaboration avec Buffet, chez Berkshire Hathaway Inc., illustre à quel point la patience et la prise de mesures décisives, lorsque la conjoncture est favorable, peuvent mener à des résultats impressionnants.

Chez Portland, nous cherchons tous les jours à vivre de manière à honorer le cadre des trois P. Nous avons prévu la force de la gestion d'actifs, nous avons planifié notre route vers la réussite et nous perséverons sur cette voie. Nous n'avons peut-être pas de boule de cristal, mais nous nous engageons néanmoins à faire face aux enjeux mondiaux importants au moyen de nos placements, notamment dans les domaines du traitement du cancer et de l'énergie propre où, d'après nos prévisions actuelles, se trouve un réel potentiel.

La création d'un patrimoine durable repose sur un engagement en matière de service, d'où notre mantra de « s'enrichir en faisant le bien ». Notre stratégie de placement actuelle mise sur les sociétés que nous estimons être en bonne position pour générer de la valeur en ce qui a trait à l'amélioration des soins contre le cancer au moyen de l'oncologie de précision, et à l'énergie durable au moyen de la technologie nucléaire. Je suis heureux de vous annoncer qu'en date du présent message, notre stratégie de placement a porté ses fruits, nos deux investissements (le premier dans le domaine de l'oncologie de précision et le second dans les fonds de placement d'énergie nucléaire) ayant inscrit de solides rendements, faisant passer notre philosophie de la théorie à la pratique.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, notre objectif sera de favoriser l'investissement dans ces technologies transformatrices et d'investir dans des initiatives qui, non seulement donneront lieu à des avancées dans le domaine de l'oncologie de précision et le développement de réacteurs nucléaires de pointe, y compris les petits réacteurs modulaires (PRM), mais qui permettront également d'en réduire les coûts. Grâce à cette approche, nous espérons contribuer à une adoption plus étendue de ces placements, ce qui permettrait à davantage de personnes et de collectivités de profiter de ces solutions novatrices.

Pour conclure, je tiens à souligner que notre objectif chez Portland est de continuer à honorer les deux volets de notre mantra, soit « s'enrichir en faisant le bien », ainsi que notre mission d'entreprise *Prosperitas cum caritate* (prospérité et compassion). Nous n'avons pas que des visées de rendement financier lorsque nous mettons à profit notre expérience en matière de placement dans les domaines de l'oncologie de précision et de l'énergie nucléaire. De fait, nous cherchons également à faciliter l'accès de tous et de toutes à ces technologies révolutionnaires. Je vous remercie de votre soutien et de votre confiance indéfectibles, alors que nous misons sur une culture où la prospérité et le progrès vont de pair.

Merci,

« Michael Lee-Chin »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction
et gestionnaire de portefeuille, Conseils en placements
Portland Inc.

Notes

Certaines déclarations contenues dans le présent Message du président constituent des énoncés prospectifs, y compris celles qui contiennent les termes « peut », « pourrait », « pourra », « anticiper », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de » et les expressions similaires. Les énoncés prospectifs ne correspondent pas à des faits historiques; ils reflètent les attentes actuelles du président exécutif à l'égard des résultats ou des événements futurs. Les déclarations prospectives supposent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents qui pourraient faire en sorte que les résultats et les événements réels soient très différents des résultats et événements prévus. Nous n'avons aucune intention particulière de mettre à jour ces énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation sur les valeurs mobilières l'exige.

L'utilisation de citations de tiers ne suggère en aucun cas que la personne ou l'entreprise en question approuve Portland et (ou) ses produits. L'utilisation de toute information provenant d'un tiers peut ne pas refléter les points de vue et les opinions de Portland. Portland ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard, n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et les omissions contenues dans le présent document et n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute perte découlant de l'utilisation de ce matériel ou de son contenu, ou de la confiance qui y est accordée. Ce matériel est fourni à titre d'information seulement et ne doit pas être interprété comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou de finance.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds équilibré canadien Portland, du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

Les états financiers ont été audités conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport de l'auditeur qui exprime son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts figure ci-après.

« *Michael Lee-Chin* »

Michael Lee-Chin
Président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille
Le 5 décembre 2024

« *Shannon Taylor* »

Shannon Taylor
Chef des finances
Le 5 décembre 2024

**KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds équilibré canadien Portland
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A. K. L. / S. K. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 5 décembre 2024

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 287 455 \$	3 027 833 \$
Comptes sur marge (note 11)	1 294	50 989
Souscriptions à recevoir	3 850	25 445
Montant à recevoir pour les placements vendus	145 178	–
Intérêts à recevoir	1	173
Dividendes à recevoir	6 555	2 773
Placements (note 5)	47 547 294	25 081 157
	<u>48 991 627</u>	<u>28 188 370</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	62 741	36 904
Prime de rendement à payer (note 8)	327 388	–
Charges à payer	22 269	13 169
Rachats à payer	27 704	38 673
Montant à payer pour des placements achetés	290 413	–
	<u>730 515</u>	<u>88 746</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>48 261 112 \$</u>	<u>28 099 624 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	33 338 818	18 452 589
Série F	14 922 294	9 647 035
	<u>48 261 112 \$</u>	<u>28 099 624 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	2 542 471	1 985 325
Série F	1 026 162	945 250
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	13,11 \$	9,29 \$
Série F	14,54 \$	10,21 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	214 571 \$	120 178 \$
Intérêts à distribuer	36 111	111 012
Profit (perte) net réalisé sur les placements	593 243	(644 655)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	14 698 069	7 504 370
	<u>15 541 994</u>	<u>7 090 905</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(3 981)	23 424
Total des revenus (de la perte)	<u>15 538 013</u>	<u>7 114 329</u>
Charges		
Prime de rendement (note 8)	1 564 609	245 159
Frais de gestion (note 8)	574 594	366 761
Coûts des rapports aux porteurs de parts	134 262	130 512
Honoraires d'audit	32 625	27 030
Coûts de transactions	24 859	15 872
Droits de garde	20 846	11 550
Retenues d'impôt	17 891	20 188
Frais juridiques	10 544	269
Frais du comité d'examen indépendant	2 476	2 364
Charges d'intérêts et frais bancaires	70	848
Total des charges d'exploitation	<u>2 382 776</u>	<u>820 553</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	-	(41 699)
Charges d'exploitation nettes	<u>2 382 776</u>	<u>778 854</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>13 155 237 \$</u>	<u>6 335 475 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	8 948 045 \$	4 328 119 \$
Série F	4 207 192 \$	2 007 356 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,94 \$	2,34 \$
Série F	4,38 \$	2,51 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	18 452 590 \$	12 227 838 \$
Série F	9 647 034	5 944 902
	<u>28 099 624</u>	<u>18 172 740</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	8 948 045	4 328 119
Série F	4 207 192	2 007 356
	<u>13 155 237</u>	<u>6 335 475</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	7 541 628	3 403 369
Série F	2 354 227	3 061 373
	<u>9 895 855</u>	<u>6 464 742</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(1 603 445)	(1 506 736)
Série F	(1 286 159)	(1 366 597)
	<u>(2 889 604)</u>	<u>(2 873 333)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>7 006 251</u>	<u>3 591 409</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	33 338 818	18 452 590
Série F	14 922 294	9 647 034
	<u>48 261 112 \$</u>	<u>28 099 624 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 155 237 \$	6 335 475 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(593 243)	644 655
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(14 698 069)	(7 504 370)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(32)	89
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	172	(173)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(3 782)	7 357
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	362 325	15 922
Achat de placements	(12 432 264)	(8 454 859)
Produit de la vente de placements	5 402 674	5 011 543
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(8 806 982) \$	(3 944 361)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation du compte sur marge	49 695	(50 989)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	9 654 406	6 110 729
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(2 637 529)	(2 497 358)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	7 066 572	3 562 382
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 740 410)	(381 979)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	32	(89)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 027 833	3 409 901
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 287 455 \$	3 027 833
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	1 287 455 \$	1 633 049 \$
Placements à court terme	-	1 394 784
	1 287 455 \$	3 027 833 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	36 283 \$	110 839 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	192 898 \$	107 347 \$
Activités de financement		
Intérêts payés	- \$	(848) \$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
529 000	Clarity Pharmaceuticals Limited	3 049 173 \$	4 144 933 \$	
857 088	Telix Pharmaceuticals Limited	2 534 695	16 612 787	
		5 583 868	20 757 720	42,9 %
Îles Vierges britanniques				
65 601	Nomad Foods Ltd.	1 593 050	1 691 043	3,5 %
Canada				
27 529	Brookfield Asset Management Ltd.	1 324 705	1 760 682	
39 977	Brookfield Corporation	1 673 483	2 873 655	
		2 998 188	4 634 337	9,6 %
France				
1 975	Assystem	145 257	145 842	
7 551	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE – CAAÉ	1 579 470	1 568 719	
		1 724 727	1 714 561	3,6 %
Inde				
13 527	Reliance Industries Ltd.	1 061 238	1 273 304	2,6 %
Panama				
90 702	Carnival Corporation	1 318 834	2 266 940	4,7 %
Corée du Sud				
535	Samsung Electronics Co., Ltd.	897 184	845 842	1,8 %
États-Unis				
6 000	Ares Management Corporation	610 317	1 264 595	
12 484	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	4 787 199	7 771 023	
7 191	Danaher Corporation	1 938 198	2 703 875	
130 350	Oklo Inc.	1 550 954	1 426 201	
9 647	FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	1 214 594	1 197 853	
		10 101 262	14 363 547	29,8 %
	Total du portefeuille de placements	25 278 351	47 547 294	98,5 %
	Coûts de transactions	(23 916)	–	–
		25 254 435 \$	47 547 294	98,5 %
	Autres actifs, moins les passifs		713 818	1,5 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		48 261 112 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds n'a effectué aucun emprunt au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024. Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 1 833 423 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 4 754 729 \$ (30 septembre 2023 : 2 508 116 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2024 et 2023 :

Par répartition géographique	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Australie	42,9 %	34,9 %
États-Unis	29,8 %	28,3 %
Canada	9,6 %	11,7 %
Panama	4,7 %	3,8 %
France	3,6 %	1,6 %
Îles Vierges britanniques	3,5 %	3,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,7 %	10,9 %
Inde	2,6 %	2,5 %
Corée du Sud	1,8 %	3,3 %
Autres actifs (passifs) nets	(1,2)%	(0,2)%
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Soins de santé	48,5 %	41,2 %
Finance	28,3 %	25,7 %
Consommation discrétionnaire	8,0 %	7,2 %
Biens de consommation de base	3,5 %	3,2 %
Services aux collectivités	3,0 %	–
Industrie	2,9 %	2,5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,7 %	10,9 %
Fonds négociés en bourse	2,5 %	3,6 %
Technologies de l'information	1,8 %	3,3 %
Autres actifs (passifs) nets	(1,2)%	(0,2)%
Services de communication	–	2,6 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2024 et 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	20 757 720	20 757 720	–	2 075 772	2 075 772
Euro	–	145 841	145 841	–	14 584	14 584
Dollar américain	31 476	26 643 733	26 675 209	3 148	2 664 373	2 667 521
Total	31 476	47 547 294	47 578 770	3 148	4 754 729	4 757 877
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	98,5 %	98,6 %	–	9,9 %	9,9 %

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	9 797 064	9 797 064	–	979 707	979 707
Livre sterling	1	–	1	–	–	–
Euro	254	–	254	25	–	25
Dollar américain	75 830	14 272 492	14 348 322	7 583	1 427 249	1 434 832
Total	76 085	24 069 556	24 145 641	7 608	2 406 956	2 414 564
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,3 %	85,7 %	86,0 %	–	8,6 %	8,6 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit était minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2024 et 2023 :

30 septembre 2024	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	47 547 294	–	–	47 547 294
Total	47 547 294	–	–	47 547 294

30 septembre 2023	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	25 081 157	–	–	25 081 157
Total	25 081 157	–	–	25 081 157

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2024 et 2023 :

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	1 197 853	45 453	-

30 septembre 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	1 011 601	3 002	-

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 157 359 \$	5 535 886 \$
Comptes sur marge (note 11)	16 259	–
Souscriptions à recevoir	78 267	10 941
Montant à recevoir pour les placements vendus	9 451	–
Intérêts à recevoir	53	–
Dividendes à recevoir	43 315	127 234
Placements (note 5)	25 524 885	27 254 190
Actifs dérivés	–	5 985
	31 829 589	32 934 236
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	36 314	35 847
Charges à payer	14 821	15 579
Rachats à payer	9 278	48 157
Montant à payer pour des placements achetés	9 456	–
Passifs dérivés	5 318	–
	75 187	99 583
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 754 402 \$	32 834 653 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	16 723 520	15 036 284
Série F	15 030 882	17 798 369
	31 754 402 \$	32 834 653 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	1 004 822	1 098 213
Série F	849 102	1 228 602
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	16,64 \$	13,69 \$
Série F	17,70 \$	14,49 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	1 349 742 \$	1 624 690 \$
Intérêts à distribuer	133 681	361 431
Profit (perte) net réalisé sur les placements	1 502 484	1 129 923
Profit (perte) net réalisé sur les options	85 223	–
Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(28 688)	(526 635)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	5 039 598	(1 740 340)
	<u>8 082 040</u>	<u>849 069</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(6 748)	(14 798)
Total des revenus (de la perte)	<u>8 075 292</u>	<u>834 271</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	425 188	488 710
Coûts des rapports aux porteurs de parts	238 746	168 014
Retenues d'impôt	57 418	43 239
Honoraires d'audit	35 768	29 545
Droits de garde	23 775	32 580
Frais juridiques	10 555	717
Coûts de transactions	10 266	10 078
Frais du comité d'examen indépendant	2 479	2 371
Frais bancaires	353	182
Total des charges d'exploitation	<u>804 548</u>	<u>775 436</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	(135 637)	(15 752)
Charges d'exploitation nettes	<u>668 911</u>	<u>759 684</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>7 406 381 \$</u>	<u>74 587 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 698 611 \$	(120 611) \$
Série F	3 707 770 \$	195 198 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,48 \$	(0,11) \$
Série F	3,89 \$	0,13 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	15 036 284 \$	16 045 276 \$
Série F	17 798 369	24 819 907
	<u>32 834 653</u>	<u>40 865 183</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 698 611	(120 611)
Série F	3 707 770	195 198
	<u>7 406 381</u>	<u>74 587</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(592 659)	(150 136)
Série F	(635 493)	(510 943)
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(1 228 152)</u>	<u>(661 079)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 009 232	1 736 771
Série F	1 034 104	2 319 778
	<u>2 043 336</u>	<u>4 056 549</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	539 444	134 126
Série F	427 527	423 627
	<u>966 971</u>	<u>557 753</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(2 967 392)	(2 609 142)
Série F	(7 301 395)	(9 449 198)
	<u>(10 268 787)</u>	<u>(12 058 340)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(7 258 480)</u>	<u>(7 444 038)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	16 723 520	15 036 284
Série F	15 030 882	17 798 369
	<u>31 754 402 \$</u>	<u>32 834 653 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 406 381 \$	74 587 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(1 502 484)	(1 129 923)
(Profit) perte net réalisé sur les options	(85 223)	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(5 039 598)	1 740 340
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	77	(1 532)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(53)	–
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	83 919	(57 214)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(291)	(12 725)
Achat de placements	(14 006 269)	(13 861 433)
Produit de la vente de placements	22 374 187	13 710 575
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	9 230 646	462 675
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	(16 259)	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables déduction faite des distributions réinvesties	(261 181)	(103 326)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	1 445 844	3 036 426
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(9 777 500)	(11 052 177)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(8 609 096)	(8 119 077)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	621 550	(7 656 402)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(77)	1 532
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 535 886	13 190 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	6 157 359 \$	5 535 886 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	113 582 \$	43 965 \$
Placements à court terme	6 043 777	5 491 921
	6 157 359 \$	5 535 886 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	133 628 \$	361 431 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 376 243 \$	1 524 237 \$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Canada				
105 200	FINB BMO échelonné actions privilégiées	897 722 \$	1 110 386 \$	
124 300	FINB Global X Actif actions privilégiées	1 022 332	1 118 700	
90 000	FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	995 317	1 110 600	
Total des actions privilégiées		2 915 371	3 339 686	10,5 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
42 400	ATCO Ltd.	1 471 622	2 030 960	
8 000	Banque de Montréal	742 972	976 320	
46 000	Empire Company Limited	1 463 222	1 901 180	
22 400	Magna International Inc.	1 485 801	1 242 752	
22 800	Nutrien Ltd.	1 626 335	1 481 772	
5 600	Suncor Énergie Inc.	258 665	279 552	
18 700	Corporation TC Énergie	924 519	1 202 223	
36 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 422 771	2 697 054	
31 000	La Banque Toronto-Dominion	1 969 226	2 651 120	
		12 365 133	14 462 933	45,6 %
Îles Caïmans				
79 000	CK Hutchison Holdings Limited	670 173	614 355	1,9 %
États-Unis				
78 700	AT&T Inc.	1 758 326	2 341 632	
18 000	Citigroup Inc.	1 177 239	1 523 941	
14 200	CVS Health Corporation	1 317 128	1 207 597	
37 300	Verizon Communications Inc.	1 560 359	2 034 741	
		5 813 052	7 107 911	22,4 %
Total des actions ordinaires		18 848 358	22 185 199	69,9 %
Total du portefeuille de placements		21 763 729	25 524 885	80,4 %
CONTRATS DE CHANGE À TERME (annexe 1)				
Total de la perte latente sur les contrats de change à terme		–	(5 318)	–
Placements nets		21 763 729	25 519 567	80,4 %
Coûts de transactions		(5 501)	–	–
		21 758 228 \$	25 519 567	80,4 %
Autres actifs, moins les passifs			6 234 835	19,6 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			31 754 402 \$	100,0 %

Annexe 1

Prix du contrat	Date de règlement	Monnaie achetée			Monnaie vendue			Profit (perte) latent (\$)	
		Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 30 septembre 2024 (\$)	Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 30 septembre 2024 (\$)		
0,741234897	9 déc. 2024	Dollar canadien	7 285 140	7 285 140	Dollar américain	5 400 000	7 290 458	(5 318)	
								Perte latente	(5 318)

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-après présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds qui sont compensés en vertu d'un accord de compensation ou d'ententes similaires aux 30 septembre 2024 et 2023.

	30 septembre 2024 (\$)	30 septembre 2023 (\$)
Montant brut des actifs dérivés	–	5 985
Montant brut des passifs dérivés	(5 318)	–
Exposition nette	(5 318)	5 985

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 2 552 489 \$ (30 septembre 2023 : 2 725 419 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2024 et 2023 :

Par répartition géographique	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Canada	56,1 %	56,8 %
États-Unis	22,4 %	20,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19,4 %	16,9 %
Îles Caïmans	1,9 %	1,7 %
Autres actifs (passifs) nets	0,2 %	0,1 %
Royaume-Uni	–	4,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Finance	24,7 %	55,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19,4 %	16,9 %
Services de communication	13,8 %	12,6 %
Fonds négociés en bourse	10,5 %	12,1 %
Services aux collectivités	6,4 %	–
Biens de consommation de base	6,0 %	–
Énergie	4,7 %	0,8 %
Matériaux	4,7 %	–
Consommation discrétionnaire	3,9 %	–
Soins de santé	3,8 %	–
Industrie	1,9 %	1,8 %
Autres actifs (passifs) nets	0,2 %	0,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante aux 30 septembre 2024 et 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar de Hong Kong	–	614 355	614 355	–	61 436	61 436
Dollar américain	(7 273 807)	7 107 911	(165 896)	(727 381)	710 791	(16 590)
Total	(7 273 807)	7 722 266	448 459	(727 381)	772 227	44 846
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(22,9)%	24,3 %	1,4%	(2,3)%	2,4 %	0,1 %

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar de Hong Kong	–	574 125	574 125	–	57 413	57 413
Dollar américain	(8 395 061)	8 046 283	(348 778)	(839 506)	804 628	(34 878)
Total	(8 395 061)	8 620 408	225 347	(839 506)	862 041	22 535
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(25,6)%	26,3 %	0,7%	(2,6)%	2,6 %	0,1 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (comme les bons du Trésor) et des contrats de change à terme. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime. Au 30 septembre 2024, le Fonds avait, auprès d'une contrepartie, des contrats de change à terme dont la perte latente était de 5 318 \$ (30 septembre 2023 : profit latent de 5 985 \$). La contrepartie, Marchés mondiaux CIBC inc., avait une note de A-1 de Standard & Poor's, ce qui dépasse l'exigence minimale prévue par la législation sur les valeurs mobilières. Le Fonds est également indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2024 et 2023 :

30 septembre 2024	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	25 524 885	–	–	25 524 885
Actifs dérivés	–	(5 318)	–	(5 318)
Total	25 524 885	(5 318)	–	25 519 567

30 septembre 2023	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	27 254 190	–	–	27 254 190
Actifs dérivés	–	5 985	–	5 985
Total	27 254 190	5 985	–	27 260 175

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2024 et 2023 :

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 110 386	1 385	0,1 %
FINB Horizons Actif actions privilégiées	1 118 700	1 060	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 110 600	1 009	0,1 %

30 septembre 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 933 751	1 969	0,1 %
FINB Horizons Actif actions privilégiées	1 034 631	1 275	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 018 000	1 283	0,1 %

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 685 053 \$	522 356 \$
Souscriptions à recevoir	64 167	500
Intérêts à recevoir	13	2
Dividendes à recevoir	217	–
Placements (note 5)	12 974 116	2 485 005
	<u>15 723 566</u>	<u>3 007 863</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	17 131	4 125
Prime de rendement à payer (note 8)	64 875	–
Charges à payer	6 968	1 421
Rachats à payer	3 000	–
	<u>91 974</u>	<u>5 546</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>15 631 592 \$</u>	<u>3 002 317 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	7 565 439	2 107 170
Série F	8 066 153	895 147
	<u>15 631 592 \$</u>	<u>3 002 317 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	356 378	185 569
Série F	368 388	76 941
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	21,23 \$	11,36 \$
Série F	21,90 \$	11,63 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	12 459 \$	3 605 \$
Intérêts à distribuer	31 783	12 767
Profit (perte) net réalisé sur les placements	121 127	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	5 286 145	309 593
	<u>5 451 514</u>	<u>325 965</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 886)	432
Total des revenus (de la perte)	<u>5 448 628</u>	<u>326 397</u>
Charges		
Prime de rendement (note 8)	588 441	47 909
Frais de gestion (note 8)	110 096	37 723
Coûts des rapports aux porteurs de parts	77 345	129 747
Honoraires d'audit	32 677	27 030
Coûts de transactions	13 650	2 127
Frais juridiques	10 561	270
Droits de garde	5 346	1 478
Frais du comité d'examen indépendant	2 481	2 369
Retenues d'impôt	1 873	535
Frais bancaires	1	6
Total des charges d'exploitation	<u>842 471</u>	<u>249 194</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	(85 742)	(148 598)
Charges d'exploitation nettes	<u>756 729</u>	<u>100 596</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>4 691 899 \$</u>	<u>225 801 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	2 547 518 \$	195 691 \$
Série F	2 144 381 \$	30 110 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,09 \$	1,26 \$
Série F	10,92 \$	0,73 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	2 107 170 \$	1 284 764 \$
Série F	895 147	236 902
	<u>3 002 317</u>	<u>1 521 666</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 547 518	195 691
Série F	2 144 381	30 110
	<u>4 691 899</u>	<u>225 801</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	3 015 288	734 187
Série F	5 297 688	768 089
	<u>8 312 976</u>	<u>1 502 276</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(104 537)	(107 472)
Série F	(271 063)	(139 954)
	<u>(375 600)</u>	<u>(247 426)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>7 937 376</u>	<u>1 254 850</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	7 565 439	2 107 170
Série F	8 066 153	895 147
	<u>15 631 592 \$</u>	<u>3 002 317 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 691 899 \$	225 801 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(121 127)	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(5 286 145)	(309 593)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	34	171
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(11)	(2)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(217)	–
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	83 428	2 603
Achat de placements	(5 848 809)	(1 476 674)
Produit de la vente de placements	766 970	70 812
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(5 713 978) \$	(1 486 882) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	8 226 227	1 501 776
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(349 518)	(247 426)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	7 876 709	1 254 350
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 162 731	(232 532)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(34)	(171)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	522 356	755 059
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 685 053 \$	522 356 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	440 822 \$	123 364 \$
Placements à court terme	2 244 231	398 992
	2 685 053 \$	522 356 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	31 772 \$	12 765 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	10 369 \$	3 070 \$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
400 235	Clarity Pharmaceuticals Limited	484 408 \$	3 136 006 \$	
1 119 676	Telix Pharmaceuticals Limited	983 593	2 319 659	
		1 468 001	5 455 665	34,9 %
Îles Caïmans				
3 000	BeiGene, Ltd. - CAAÉ	691 396	910 916	5,8 %
Irlande				
800	ICON plc	367 855	310 858	2,0 %
Royaume-Uni				
7 500	Bicycle Therapeutics plc - CAAÉ	254 203	229 545	1,5 %
États-Unis				
1 500	Amgen Inc.	557 894	653 659	
7 000	Arvinas, Inc.	305 984	233 176	
15 000	Bridgebio Pharma, Inc.	476 635	516 501	
700	Danaher Corporation	216 377	263 206	
40 000	lovance Biotherapeutics, Inc.	464 093	507 980	
10 000	Lantheus Holdings Inc.	786 985	1 484 313	
2 000	Nuvalent, Inc.	224 984	276 712	
12 000	Olema Pharmaceuticals, Inc.	272 451	193 779	
70 001	Perspective Therapeutics, Inc.	768 824	1 263 883	
4 500	RadNet, Inc.	132 646	422 309	
10 000	Relay Therapeutics, Inc.	153 400	95 753	
5 000	Schrödinger, Inc.	190 953	125 440	
245	FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	30 798	30 421	
		4 582 024	6 067 132	38,8 %
Total du portefeuille de placements				
	Coûts de transactions	7 363 479	12 974 116	83,0 %
		(16 459)	-	-
		7 347 020 \$	12 974 116	83,0 %
Autres actifs, moins les passifs				
			2 657 476	17,0 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
			15 631 592 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 1 297 412 \$ (30 septembre 2023 : 248 501 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2024 et 2023 :

Par répartition géographique	30 septembre 2024	30 septembre 2023
États-Unis	38,8 %	40,7 %
Australie	34,9 %	26,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,2 %	17,4 %
Îles Caïmans	5,8 %	4,9 %
Irlande	2,0 %	–
Royaume-Uni	1,5 %	–
Autres actifs (passifs) nets	(0,2)%	(0,2)%
Canada	–	10,3 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Biotechnologie	36,4 %	45,3 %
Produits pharmaceutiques	21,6 %	9,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,2 %	17,4 %
Fournitures médicales	9,5 %	6,3 %
Dispositifs médicaux	8,1 %	–
Outils et services liés aux sciences de la vie	3,7 %	1,7 %
Soins de santé	2,7 %	6,9 %
Technologies relatives aux soins de santé	0,8 %	2,6 %
Fonds négociés en bourse	0,2 %	10,3 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2)%	(0,2)%
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2024 et 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	5 455 665	5 455 665	–	545 567	545 567
Dollar américain	4 982	7 518 450	7 523 432	498	751 845	752 343
Total	4 982	12 974 115	12 979 097	498	1 297 412	1 297 910
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	83,0 %	83,0 %	–	8,3 %	8,3 %

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	808 543	808 543	–	80 854	80 854
Dollar américain	1 463	1 368 133	1 369 596	146	136 813	136 959
Total	1 463	2 176 676	2 178 139	146	217 667	217 813
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	72,5 %	72,5 %	–	7,2 %	7,2 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2024 et 2023.

30 septembre 2024	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	12 974 116	–	–	12 974 116
Total	12 974 116	–	–	12 974 116

30 septembre 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	2 485 005	–	–	2 485 005
Total	2 485 005	–	–	2 485 005

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2024 et 2023 :

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	30 421	45 453	–

30 septembre 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	308 329	3 002	–

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	698 744 \$	854 127 \$
Comptes sur marge (note 11)	610	–
Souscriptions à recevoir	35 000	–
Dividendes à recevoir	9 184	–
Placements (note 5)	5 850 054	1 606 420
	<u>6 593 592</u>	<u>2 460 547</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	6 247	2 656
Charges à payer	2 745	1 119
	<u>8 992</u>	<u>3 775</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>6 584 600 \$</u>	<u>2 456 772 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	2 492 476	1 105 357
Série F	4 092 124	1 351 415
	<u>6 584 600 \$</u>	<u>2 456 772 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	209 248	108 549
Série F	338 445	132 050
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	11,91 \$	10,18 \$
Série F	12,09 \$	10,23 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023*
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	101 585 \$	2 281 \$
Intérêts à distribuer	18 728	3 816
Profit (perte) net réalisé sur les placements	3 870	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	897 752	51 004
	<u>1 021 935</u>	<u>57 101</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 328)	727
Total des revenus (de la perte)	<u>1 020 607</u>	<u>57 828</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	110 624	29 770
Prime de rendement (note 8)	105 992	6 985
Frais de gestion (note 8)	55 211	7 700
Honoraires d'audit	32 336	24 408
Retenues d'impôt	14 335	385
Frais juridiques	6 310	–
Droits de garde	5 524	3 966
Coûts de transactions	3 719	1 503
Frais du comité d'examen indépendant	2 480	604
Frais bancaires	29	–
Total des charges d'exploitation	<u>336 560</u>	<u>75 321</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	(133 603)	(55 555)
Charges d'exploitation nettes	<u>202 957</u>	<u>19 766</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>817 650 \$</u>	<u>38 062 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	315 390 \$	10 537 \$
Série F	502 260 \$	27 525 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,94 \$	0,17 \$
Série F	2,24 \$	0,38 \$

*Du 28 avril 2023 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2023

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023*
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	1 105 357 \$	– \$
Série F	1 351 415	–
	<u>2 456 772</u>	<u>–</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	315 390	10 537
Série F	502 260	27 525
	<u>817 650</u>	<u>38 062</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 174 310	1 106 831
Série F	2 519 130	1 323 890
	<u>3 693 440</u>	<u>2 430 721</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(102 581)	(12 011)
Série F	(280 681)	–
	<u>(383 262)</u>	<u>(12 011)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>3 310 178</u>	<u>2 418 710</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	2 492 476	1 105 357
Série F	4 092 124	1 351 415
	<u>6 584 600 \$</u>	<u>2 456 772 \$</u>

*Du 28 avril 2023 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2023

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2024	2023*
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	817 650 \$	38 062 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(3 870)	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(897 752)	(51 004)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(154)	–
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(9 184)	–
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	5 217	3 775
Achat de placements	(3 401 760)	(1 555 416)
Produit de la vente de placements	59 748	–
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(3 430 105) \$	(1 564 583)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation du compte sur marge	(610)	–
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	3 658 440	2 430 721
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(383 262)	(12 011)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 274 568	2 418 710
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(155 537)	854 127
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	154	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	854 127	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	698 744 \$	854 127
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	200 026 \$	455 135 \$
Placements à court terme	498 718	398 992
	698 744 \$	854 127 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	18 728 \$	3 430 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	78 066 \$	1 896 \$

*Du 28 avril 2023 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2023

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
60 000	Silex Systems Limited	200 484 \$	241 233 \$	3,7 %
Canada				
18 000	Corporation Cameco	1 007 870	1 162 980	
11 000	Sprott Physical Uranium Trust	238 870	288 090	
		1 246 740	1 451 070	22,0 %
France				
6 000	Assystem	429 807	443 064	6,7 %
Corée du Sud				
13 000	Doosan Enerbility Co., Ltd.	206 773	240 798	
4 000	KEPCO Engineering & Construction Company, Inc.	268 534	276 757	
		475 307	517 555	7,9 %
Royaume-Uni				
200 000	ITM Power PLC	213 545	182 986	
8 000	Johnson Matthey PLC	222 570	220 017	
		436 115	403 003	6,1 %
États-Unis				
9 000	Bloom Energy Corporation	173 380	128 537	
3 000	BWX Technologies, Inc.	324 465	441 034	
8 000	Centrus Energy Corp.	431 720	593 455	
1 800	Constellation Energy Corporation	310 248	632 995	
40 000	NuScale Power Corporation	260 415	626 455	
20 000	Oklo Inc.	287 814	218 826	
50 000	Plug Power, Inc.	330 041	152 827	
		2 118 083	2 794 129	42,4 %
Total du portefeuille de placements		4 906 536	5 850 054	88,8 %
Coûts de transactions		(5 238)	–	–
		4 901 298 \$	5 850 054	88,8 %
Autres actifs, moins les passifs			734 546	11,2 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			6 584 600 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds n'a effectué aucun emprunt au cours des exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 585 005 \$ (30 septembre 2023 : 160 642 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2024 et 2023 :

Par répartition géographique	30 septembre 2024	30 septembre 2023
États-Unis	42,4 %	33,7 %
Canada	22,0 %	13,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,7 %	34,8 %
Corée du Sud	7,9 %	–
France	6,7 %	4,6 %
Royaume-Uni	6,1 %	4,8 %
Australie	3,7 %	6,2 %
Autres actifs (passifs) nets	0,5 %	(0,2)%
Îles Caïmans	–	2,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Industrie	42,2 %	34,1 %
Énergie	26,7 %	15,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,7 %	34,8 %
Services aux collectivités	9,6 %	6,0 %
Technologies de l'information	3,7 %	6,2 %
Matériaux	3,3 %	1,7 %
Finance	3,3 %	2,4 %
Autres actifs (passifs) nets	0,5 %	(0,2)%
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2024 et 2023, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	241 233	241 233	–	24 123	24 123
Livre sterling	4 976	403 003	407 979	498	40 300	40 798
Euro	46 444	443 064	489 508	4 644	44 306	48 950
Won sud-coréen	–	517 555	517 555	–	51 756	51 756
Dollar américain	1 557	2 794 129	2 795 686	156	279 413	279 569
Total	52 977	4 398 984	4 451 961	5 298	439 898	445 196
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,8%	66,8 %	67,6%	0,1%	6,7 %	6,8 %

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	152 826	152 826	–	15 283	15 283
Livre sterling	162	118 292	118 454	16	11 829	11 845
Euro	1	114 019	114 020	–	11 402	11 402
Dollar américain	527	883 881	884 408	53	88 388	88 441
Total	690	1 269 018	1 269 708	69	126 902	126 971
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	51,7 %	51,7 %	–	5,2 %	5,2 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2024 et 2023 :

30 septembre 2024	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	5 850 054	–	–	5 850 054
Total	5 850 054	–	–	5 850 054

30 septembre 2023	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	1 606 420	–	–	1 606 420
Total	1 606 420	–	–	1 606 420

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds équilibré canadien Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatif à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Le Fonds équilibré canadien Portland offre des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2024. Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds communs de placement alternatif ») offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2024. Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	27 avril 2007	29 mai 2014	29 mai 2014
Fonds équilibré canadien Portland	1 ^{er} octobre 2012	31 octobre 2012	31 octobre 2012
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	4 mars 2021	14 avril 2021	14 avril 2021
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	23 février 2023	28 avril 2023	28 avril 2023

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 5 décembre 2024. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les Fonds communs de placement alternatif sont réputés être des « fonds de placement alternatif » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, ils sont autorisés à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Ils peuvent en effet investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de leur valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de leur valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de leur valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de leur valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de leur valeur liquidative.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	Réaliser un rendement total à long terme positif principalement par des placements en actions et en titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse.
Fonds équilibré canadien Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé.
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres de sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs qui favorisent la transition vers des sources d'énergie durables (énergie nucléaire comprise), au détriment des sources d'énergie traditionnelles (principalement les énergies fossiles).

Les états de la situation financière des Fonds sont aux 30 septembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023, selon le cas, sauf lorsqu'un Fonds a commencé ses activités au cours d'un de ces deux exercices, auquel cas les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période allant du début des activités indiqué au tableau ci-dessus à la date de clôture de l'exercice en question. L'inventaire du portefeuille est au 30 septembre 2024.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des

remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts, à l'exception des différences entre la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée et la date des états financiers. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les options » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » des états de la situation financière.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les profits et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les options » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements sont inclus dans le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Le « profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, aux états de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion, les primes de rendement et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « comptes sur marge » et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de « placements cédés en garantie » si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023.

	30 septembre 2024 (\$)	30 septembre 2023 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	263 044	337 302
Fonds équilibré canadien Portland	530 166	1 011 866
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	23 082	–
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	–	–

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2024 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

Changements de méthodes comptables importantes

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2024. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et n'a noté aucune incidence significative sur les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'emprunt et l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque de chacun des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les « notes annexes propres au Fonds ».

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds commun de placement alternatif investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les profits que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Les Fonds communs de placement alternatif peuvent emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de leur valeur liquidative et leur exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds commun de placement alternatif cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds commun de placement alternatif paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds communs de placement alternatif sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit en raison de placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances sur les contrats de change à terme en s'assurant qu'il existe des ententes de compensation avec chaque contrepartie pour les contrats de change à terme, de sorte que les profits (montants dus au Fonds) sur les contrats individuels puissent être compensés par des pertes (montants dus à la contrepartie) en cas de défaut ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit découlant de ces contrats est équivalente à la juste valeur des contrats de change à terme dont un profit net est latent à la date de présentation de l'information financière, comme il est indiqué ci-dessous, et comprend l'effet de l'accord de compensation ou d'ententes similaires en place avec toutes les contreparties.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds commun de placement alternatif doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, les Fonds communs de placement alternatif peuvent emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de leur valeur liquidative et leur exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds communs de placement alternatif ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation; Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023 était le suivant :

30 septembre 2024	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 985 325	706 499	–	149 353	2 542 471	2 270 435
Parts de série F	945 250	197 780	–	116 868	1 026 162	961 306
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	1 098 213	67 255	36 418	197 064	1 004 822	1 061 462
Parts de série F	1 228 602	64 982	27 373	471 855	849 102	953 955
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	185 569	176 493	–	5 684	356 378	252 448
Parts de série F	76 941	305 890	–	14 443	368 388	196 363
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	108 549	109 527	–	8 828	209 248	162 608
Parts de série F	132 050	232 110	–	25 715	338 445	224 558

30 septembre 2023	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 776 964	387 674	–	179 313	1 985 325	1 847 548
Parts de série F	793 934	308 369	–	157 053	945 250	798 916
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	1 149 665	119 894	9 621	180 967	1 098 213	1 141 945
Parts de série F	1 680 130	152 873	28 969	633 370	1 228 602	1 456 846
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	129 982	65 515	–	9 928	185 569	155 333
Parts de série F	23 602	66 503	–	13 164	76 941	41 455
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	–	41 455	–	1 162	108 549	60 458
Parts de série F	–	132 050	–	–	132 050	71 979

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est le 15 décembre.

Le tableau qui suit présente les montants des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital reportées utilisables au 15 décembre 2023.

	Pertes autres qu'en capital reportées utilisables (\$)	Pertes en capital reportées utilisables (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1 667 631	27 541 334
Fonds équilibré canadien Portland	–	3 170 852
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	68 224	446
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	13 163	–

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus de chaque Fonds, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds équilibré canadien Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	1,75 %	0,75 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Dans les cas des Fonds communs de placement alternatif, le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable-là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajusté pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable-là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement.

Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts d'un Fonds commun de placement alternatif susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds commun de placement alternatif.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

Le tableau qui suit présente les honoraires payés à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur externe au 30 septembre 2024. Tous les montants dans le tableau comprennent la TPS et la TVH applicables.

	30 septembre 2024 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	
Honoraires d'audit	32 625
Honoraires au titre des services autres que d'audit	12 277
Fonds équilibré canadien Portland	
Honoraires d'audit	35 768
Honoraires au titre des services autres que d'audit	19 684
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	
Honoraires d'audit	32 677
Honoraires au titre des services autres que d'audit	12 297
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	
Honoraires d'audit	32 336
Honoraires au titre des services autres que d'audit	12 293

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

30 septembre 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	509 670	1 387 824	178 071	–	947
Fonds équilibré canadien Portland	376 765	s.o.	155 678	120 190	1 132
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	97 501	521 121	37 787	75 933	855
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	48 908	93 892	20 968	118 352	855

30 septembre 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	325 381	217 499	115 356	36 995	826
Fonds équilibré canadien Portland	432 433	s.o.	192 431	13 938	821
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	33 406	42 426	10 889	131 593	826
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	6 815	6 181	2 825	49 164	–

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

30 septembre 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	55 679	290 732	19 374
Fonds équilibré canadien Portland	32 190	s.o.	13 137
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	15 175	57 505	6 110
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	5 536	–	2 431

30 septembre 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	32 753	–	11 677
Fonds équilibré canadien Portland	31 736	s.o.	13 782
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	3 654	–	1 259
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	2 350	–	991

Le gestionnaire, les dirigeants et les administrateurs du gestionnaire et leurs sociétés affiliées et/ou leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Le tableau suivant indique le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	28 887	69 436
Fonds équilibré canadien Portland	654	628
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1 490	674
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	1 123	15 089

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options ou leurs emprunts. Ces garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ». En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent.

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland a effectué des emprunts en dollars canadiens ou en dollars américains au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Le taux d'intérêt payable sur les emprunts en dollars canadiens était le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à 3 mois + 50 pdb; pour les emprunts en dollars américains, il s'agit du OBFR (Overnight Bank Funding Rate) + 60 pdb. La facilité est remboursable à vue.

Les Fonds communs de placement alternatif n'ont effectué aucun emprunt au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part des Fonds au 30 septembre 2023, le cas échéant. Il n'y avait aucune différence au 30 septembre 2024.

30 septembre 2023	Valeur liquidative par part (\$)	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland		
Parts de série A	9,30	9,29
Parts de série F	10,21	10,21

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}

Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
